

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 09

Séance du 24 avril 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 24 du
mois d'avril, à 18 h 30, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 17/04/2025
Date de transmission : 29/04/2025
Date de mise en ligne : 05/05/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. FERON Jules), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), M. SAVARY Nicolas, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

17^{ème} QUESTION

Autorisation de signer un accord-cadre de mise à disposition de personnel à titre temporaire

(DELIBERATION n° 2025-069)

Pour ses besoins de personnel intérimaire, Saint-Louis Agglomération a lancé un marché public réservé aux opérateurs économiques employant des travailleurs défavorisés conformément à l'article L2123-13 du Code de la Commande Publique sous la forme d'un accord-cadre en appel d'offres ouvert à bons de commande.

L'accord-cadre sera conclu avec le titulaire jusqu'au 31 décembre 2025, puis il pourra être reconduit trois fois tacitement pour une durée d'un an à chaque fois. Les bons de commande pourront être conclus pour un montant minimum annuel de 100 000 € HT et un montant maximum annuel de 300 000 € HT.

Suite à la mise en œuvre de cette consultation, la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 02 avril 2025 a retenu l'offre de la structure d'insertion LUDO SERVICES de Saint-Louis (68300).

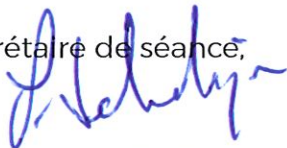
Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer cet accord-cadre de mise à disposition de personnel à titre temporaire et tous les actes contractuels y afférents avec la structure d'insertion désignée attributaire par la CAO, incluant les éventuelles modifications de l'accord-cadre nécessaires à l'exécution.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

La Secrétaire de séance,



Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 avril 2025

Le Président,



Jean-Marc DEICHTMANN

